

SITUATION TRIMESTRIELLE DE UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2003

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

En application des dispositions de l'article 21 de la loi N° 94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à un examen limité des états financiers intermédiaires de l'UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV arrêtés au 31 DECEMBRE 2003 qui font apparaître un actif net de 975.799 D pour un capital social de 1.989.300 D et une valeur liquidative égale à 49d,052 par action. Ces états financiers intermédiaires relèvent de la responsabilité de la Direction de la Société. Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en TUNISIE et relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers intermédiaires ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la Société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Suite à cet examen, nous estimons utile de vous faire part du point suivant : L'actif de l'UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV est employé au 31 décembre 2003 sous forme de valeurs mobilières et de liquidités et de quasi-liquidités à hauteur respectivement de 22,6 % et 77,4 %. L'article 2 du décret N° 2001-2278 du 25 Septembre 2001 portant application des dispositions du Code des Organismes de Placement Collectif prévoit des taux d'emploi respectivement de 50 à 80 % et de 20 %.

Sur la base de notre examen limité et indépendamment de ce qui est mentionné ci-dessus, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de l'UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV arrêtée au 31 DECEMBRE 2003, conformément aux principes comptables généralement admis en TUNISIE.

Rached FOURATI

BILAN
Arrêté le 31/12/2003

<u>ACTIF</u>	Note	31/12/2003	31/12/2002
PORTEFEUILLE TITRES	AC1	<u>226 182,876</u>	<u>357 612,404</u>
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		226 182,876	357 612,404
Autres valeurs		0,000	0,000
PLACEMENTS MONETAIRES			
ET DISPONIBILITES		<u>773 896,665</u>	<u>229 630,322</u>
Placements monétaires		0,000	0,000
Disponibilités		773 896,665	229 630,322
Autres actifs	AC2	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
Autres actifs		0,000	0,000
TOTAL ACTIF		<u>1 000 079,541</u>	<u>587 242,726</u>
<u>PASSIF</u>		<u>31/12/2003</u>	<u>31/12/2002</u>
Opérateurs créditeurs	PA 1	4 727,437	4 210,387
Créditeurs divers	PA 2	19 552,656	22 794,284
TOTAL PASSIF		<u>24 280,093</u>	<u>27 004,671</u>
Capital	CP1	<u>971 810,351</u>	<u>537 026,647</u>
Capital en nominal	CP2	<u>1 989 300,000</u>	<u>962 300,000</u>
Capital en début de période		962 300,000	6 036 600,000
Emission en nominal		27 420 300,000	19 871 900,000
Rachat en nominal		-26 393 300,000	-24 946 200,000
Sommes non distribuables		<u>-1 017 489,649</u>	<u>-425 273,353</u>
Sommes non distribuables exercices antérieurs		-425 273,353	-1 007 307,746
Sommes non distribuables exercice en cours		-592 216,296	582 034,393
Sommes distribuables		<u>3 989,097</u>	<u>23 211,408</u>
Sommes distribuables exercices antérieurs		1,519	4,665
Sommes distribuables de l'exercice en cours		3 987,578	23 206,743
ACTIF NET		<u>975 799,448</u>	<u>560 238,055</u>
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		<u>1 000 079,541</u>	<u>587 242,726</u>

Etat de résultat
Arrêté le 31/12/2003

		du 01/10/2003 au 31/12/2003	du 01/01/2003 au 1/12/2003	du 01/10/2002 au 31/12/2002	du 01/01/2002 au 31/12/2002
a- Dividendes	PR1	0,000	60 118,738	0,000	153 179,366
b- Revenus des placements monétaires	PR2	0,000	0,000	0,000	10 185,970
Total DES REVENUS DES PLACEMENTS		0,000	60 118,738	0,000	163 365,336
- Charges de gestion des placements	CH1	-4 727,437	-18 796,619	-4 210,387	-56 513,288
- Revenus Nets des placements		-4 727,437	41 322,119	-4 210,387	106 852,048
- Autres produits	PR3	0,569	21,267	0,000	0,000
- Autres charges	CH2	-4 652,302	-18 710,067	-5 259,096	-22 862,799
RESULTAT D'EXPLOITATION		-9 379,170	22 633,319	-9 469,483	83 989,249
Régularisation du résultat d'exploitation		4 442,877	-18 645,741	-20 594,463	-60 782,506
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		-4 936,293	3 987,578	-30 063,946	23 206,743
- Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-4 442,877	18 645,741	20 594,463	60 782,506
Variation des + ou - V pot. sur titres		-7 218,817	114 213,018	74 975,720	746 557,490
+ ou - V réalisées sur cession des titres		6 345,167	-165 863,413	-161 821,036	-1 418 640,583
Frais de négociation		0,000	-348,149	-699,449	-11 481,703
Résultat non distribuable		-873,650	-51 998,544	-87 544,765	-683 564,796
RESULTAT NET DE LA PERIODE		-10 252,820	-29 365,225	-97 014,248	-599 575,547

Etat de variation de l'actif net
Arrêté le 31/12/2003

	Période du 01/10/2003 au 31/12/2003	Période du 01/01/2003 au 31/12/2003	Période du 01/10/2002 au 31/12/2002	Période du 01/01/2002 au 31/12/2002
<u>AN 1 - VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATION D'EXPLOITATION</u>	<u>-10 252,820</u>	<u>-29 365,225</u>	<u>-97 014,248</u>	<u>-599 575,547</u>
a- Résultat d'exploitation	-9 379,170	22 633,319	-9 469,483	83 989,249
b- Variation des +ou- V potentielles sur titres	-7 218,817	114 213,018	74 975,720	746 557,490
c- Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	6 345,167	-165 863,413	-161 821,036	-1 418 640,583
d- Frais de négociation de titres	0,000	-348,149	-699,449	-11 481,703
AN 2- <u>DISTRIBUTION DE DIVIDENDES</u>	<u>0,000</u>	<u>-51 529,968</u>	<u>0,000</u>	<u>-47 866,992</u>
AN 3 - <u>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>	<u>442 701,973</u>	<u>496 456,586</u>	<u>-442 809,578</u>	<u>-3 902 953,946</u>
a- Souscriptions				
Capital	9 385 200,000	27 420 300,000	5 076 900,000	19 871 900,000
Régularisation des sommes non distribuables	-4 779 877,543	-13 781 156,110	-2 013 162,738	-5 861 641,452
Régularisation des sommes distribuables	55 133,921	268 654,378	152 016,620	509 648,602
b- Rachat				
Capital	-8 475 600,000	-26 393 300,000	-5 746 700,000	-24 946 200,000
Régularisation des sommes non distribuables	4 308 535,944	13 240 938,358	2 260 750,871	7 127 240,641
Régularisation des sommes distribuables	-50 690,349	-258 980,040	-172 614,331	-603 901,737
VARIATION DE L'ACTIF NET	<u>432 449,153</u>	<u>415 561,393</u>	<u>-539 823,826</u>	<u>-4 550 396,485</u>
AN 4 - <u>ACTIF NET</u>				
a- en début de période	543 350,295	560 238,055	1 100 061,881	5 110 634,540
b- en fin de période	975 799,448	975 799,448	560 238,055	560 238,055
AN 5 - <u>NOMBRE D'ACTIONS</u>				
a- en début de période	10 797	9 623	16 321	60 366
b- en fin de période	19 893	19 893	9 623	9 623
VALEUR LIQUIDATIVE	<u>49,052</u>	<u>49,052</u>	<u>58,218</u>	<u>58,218</u>
AN 6 - <u>TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE</u>	<u>-10,03%</u>	<u>-11,60%</u>	<u>-54,05%</u>	<u>-29,64%</u>

NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS
INTERMEDIAIRES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2003

1. PRESENTATION DE LA SOCIETE

L'UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV est une Société d'Investissement à Capital Variable régie par la loi N° 2001-83 du 24 Juillet 2001 portant promulgation du Code des Organismes de Placement Collectif.

La Société est titulaire d'un agrément délivré par le Ministère des Finances le 10 Janvier 2000. Elle a été définitivement constituée le 24 Janvier 2000. Elle est entrée en activité le 10 Avril 2000. Le premier placement est intervenu le 4 Février 2000.

L'UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières au moyen de l'utilisation de ses fonds propres.

La gestion du Portefeuille-Titres de la SICAV est assurée par l'UNION DE GESTION FINANCIERE.

L'UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE & L'INDUSTRIE a été désignée dépositaire des titres et fonds de la SICAV.

2. PRINCIPES & METHODES COMPTABLES

La états financiers intermédiaires de la Société UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV sont établis en référence aux dispositions de l'arrêté du Ministère des Finances du 22 Janvier 1999 portant promulgation des normes comptables sectorielles relatives aux O.P.C.V.M.

Cette états financiers intermédiaires comprennent les documents suivants :

- le bilan ;
- l'état des résultats ;
- l'état de variation de l'actif net ;
- les notes aux états financiers.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la Société pour l'élaboration de ces états financiers intermédiaires sont les suivants :

2.1 PRISE EN CHARGE DES PLACEMENTS ET DES REVENUS Y AFFERENTS

Les placements en Portefeuille-Titres sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leurs prix d'achat.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote.

2.2 EVALUATION DES PLACEMENTS EN ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote.

La différence par rapport au prix d'achat constitue une plus ou moins-value potentielle portée directement en résultat non distribuable.

La valeur de marché applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote correspond au cours moyen en bourse, à la date du 31 DECEMBRE 2003 ou à la date antérieure la plus récente.

2.3 CESSION DE PLACEMENTS

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable.

La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement en résultat non distribuable.

Le prix de sortie des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.4 CAPITAL SOCIAL

Le capital social est quotidiennement augmenté du montant cumulé des émissions en nominal, et diminué du montant cumulé des rachats en nominal.

Les primes d'émission et les rachats en primes d'émission sont comptabilisés parmi les sommes non distribuables.

2.5 RESULTAT NET DE LA PERIODE

Le Résultat net de la période est scindé entre " Résultat d'exploitation " et " Résultat non distribuable " :

- Le Résultat d'exploitation est égal au revenu du Portefeuille-Titres, diminué du montant des Frais de gestion.
- Le Résultat non distribuable est égal au montant des plus ou moins-values réalisées et/ou potentielles sur actions diminué des frais de négociation.

2.6 SOMMES DISTRIBUABLES - SOMMES NON DISTRIBUABLES

Les sommes distribuables correspondent au résultat d'exploitation de la période, majoré de la régularisation des distributions de l'exercice en cours.

La régularisation des distributions de l'exercice en cours est égale à une fraction du prix d'émission et de rachat, calculée au prorata du résultat d'exploitation.

Les sommes non distribuables sont obtenues en ajoutant les émissions et les rachats en primes d'émission au résultat non distribuable de la période.

2.7 FRAIS DE GESTION

Les frais de gestion prévisionnels de l'année, hors commission de gestion, sont portés en début de période dans un Compte de régularisation et contre-passés aux Comptes de Charges concernés, par application d'un abonnement quotidien.

La commission de gestion est provisionnée au jour le jour en fonction du montant de l'actif net.

3. NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN**3.1 PORTEFEUILLE-TITRES (AC1)**

Le Portefeuille-Titres s'analyse comme suit :

(Montants en Dinars)

Désignation	Coût d'acquisition	Plus ou moins-values	Valeur actuelle
Actions et droits rattachés	440.423	214.240	226.183
TOTAL	440423	⁽¹⁾ 214.240	226.183

Le tableau détaillé du Portefeuille-Titres se présente comme suit :

(Montants en Dinars)

Désignation	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2003	% actif net
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		<u>440.423</u>	<u>226.183</u>	<u>23,18 %</u>
Actions		<u>440.413</u>	<u>226.183</u>	<u>23,18 %</u>
A.T.L.	800	27.922	10.601	1,09 %
BIAT	1.862	41.427	33.830	3,47 %
C.I.L.	3.520	99.736	43.715	4,48 %
ELECTROSTAR	7.500	90.270	31.845	3,26 %
MAGGEN	3.976	65.210	28.190	2,89 %
SOTETEL	1.133	85.172	47.140	4,83 %
UBCI	1.216	30.686	30.862	3,16 %
		<u>440.423</u>	<u>226.183</u>	<u>23,18 %</u>

3.2 OPERATEURS CREDITEURS (PA1)

Cette rubrique totalise, au 31 Décembre 2003, 4.727 D s'analysant ainsi :

• Honoraires gestionnaire	788 D
• Honoraires dépositaire	<u>3.939 D</u>
	<u>4.727 D</u>

3.3 CREDITEURS DIVERS**Diverses charges à payer :**

	19.341 D
• Charges à payer exercices antérieurs	2.628 D
• Charges à payer exercice en cours	16.713 D
• Redevance CMF	<u>211 D</u>
	<u>19.552 D</u>

Les charges à payer au titre de l'exercice 2003 totalisent la somme de 17.500 D se détaillant comme suit :

• Jetons de présence 2003	13.000 D
• Honoraires Commissaire aux comptes	5.000 D
• Frais d'assemblée	2.000 D
• Frais de publication au Bulletin CMF	500 D
• Taxe revenant aux collectivités locales	500 D
• Régularisation charges à payer antérieures	<u><3.500 D></u>
	<u>17.500 D</u>

3.4 CAPITAL SOCIAL (CP1) ET (CP2)

L'évolution du capital de l'UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV s'analyse comme suit :

⁽¹⁾ Ce solde correspond au montant des plus ou moins-values potentielles résultant de l'évaluation du Portefeuille-Titres au 31 Décembre 2003 selon les principes exposés à la Note 2.2 ci-dessus.

Capital au 31 Décembre 2002 :

• Montant	962.300 D
• Nombre de titres en circulation	9.623
• Nombre d'actionnaires	47

Souscriptions réalisées :

• Montant	27.420.300 D
• Nombre de titres émis	274.203

Rachats effectués :

• Montant	26.393.300 D
• Nombre de titres rachetés	263.933

Capital au 31 Décembre 2003 :

• Montant	1.989.300 D
• Nombre de titres en circulation	19.893
• Nombre d'actionnaires	40

Les mouvements intervenus au niveau du capital et de l'actif net sont présentés dans le tableau suivant :

(Montants en Dinars)

Désignation	Mouvement sur le capital	Mouvement sur l'actif net
Capital début de période au 31/12/2002	<u>537.027</u>	<u>537.027</u>
<u>Souscriptions de la période</u>	<u>27.420.300</u>	<u>27.420.300</u>
<u>Rachats de la période</u>	<u>-26.393.300</u>	<u>-26.393.300</u>
<u>Autres mouvements</u>	<u>- 592.216</u>	<u>- 588.227</u>
▪ Variation des plus ou moins-values et frais de nég.	- 51.998	- 51.998
▪ Régularisation sommes non distribuables	- 540.218	- 540.218
▪ Sommes distribuables de la période	-	3.989
Capital fin de période au 31/12/2003	971.810	975.800

3.5 SOMMES NON DISTRIBUTABLES - EXERCICE EN COURS

Cette rubrique s'analyse comme suit :

• Résultat non distribuable au 31 Décembre 2003 ⁽¹⁾	- 51.998 D
• Emissions en primes d'émission au 31 Décembre 2003	-13.781.156 D
• Rachats en primes d'émission au 31 Décembre 2003	<u>+13.240.938 D</u>
	<u>- 592.216 D</u>

3.6 SOMMES DISTRIBUTABLES - EXERCICE EN COURS

Cette rubrique s'analyse comme suit :

• Résultat d'exploitation	22.633 D
• Régularisation du résultat d'exploitation	- <u>18.646 D</u>
	<u>+ 3.987 D</u>

4. NOTES SUR LES ELEMENTS DE L'ETAT DES RESULTATS**4.1 REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES (PR1)**

	Période du 1 ^{er} Octobre au 31 Décembre 2003	Période du 1 ^{er} Octobre au 31 Décembre 2002
• Dividendes des actions et des valeurs assimilées	-	-
• Dividendes des titres OPCVM	-	-
	<u>-</u>	<u>-</u>

4.2 REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES (PR2)

	Période du 1 ^{er} Octobre au 31 Décembre 2003	Période du 1 ^{er} Octobre au 31 Décembre 2002
• Intérêts Bons de Trésor	-	-
	<u>-</u>	<u>-</u>

⁽¹⁾ 114.213 D - 165.863 D - 348 D = 51.998 D.

4.3 RESULTAT DE LA PERIODE

• Résultat d'exploitation	+ 22.633 D
• Plus ou moins-values réalisées sur cessions des titres	- 165.863 D
• Plus ou moins-values potentielles sur titres	+114.213 D
• Frais de négociation	- 348 D
	<u>- 29.365 D</u>

4.4 PLUS OU MOINS-VALUES REALISEES SUR CESSIONS DES TITRES

• Moins-values sur titres cotés	- 147.488 D
• Moins-values sur titres OPCVM	- 18.375 D
	<u>- 165.863 D</u>

4.5 CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS (CH1)

• Rémunération du gestionnaire	3.133 D
• Rémunération du dépositaire	15.664 D
	<u>18.797 D</u>

4.6 AUTRES CHARGES (CH2)

• Redevance du CMF	783 D
• Services bancaires et assimilés	427 D
• Diverses charges (jetons de présence, honoraires, etc....)	17.500 D
	<u>18.710 D</u>